
Revenus agricoles

Comptes

Présentation

Après avoir légèrement diminué en 2012, le résultat courant avant impôt par actif non salarié des exploitations professionnelles agricoles recule à nouveau en 2013, en Bretagne. Selon les résultats provisoires, il passerait à 28 100 € (34 000 € en 2012). À moyen terme, la tendance est cependant à la hausse, avec un gain de 9,1 % par an entre les périodes 2008-2010 et 2011-2013. En 2013, **la valeur globale de la production agricole** bretonne recule de 1,3 % pour atteindre 8,8 milliards d'euros, en raison notamment de la chute des prix des céréales et de celle des œufs. Le cours des **œufs de consommation** chute de plus d'un tiers en 2013, dans un contexte de reprise massive de l'offre, consécutive à la mise aux normes des cages de poules. Le marché de l'œuf entre en crise durant l'été, puis le contexte redevient positif en fin d'année. La valeur de la production d'œufs de consommation fléchit de 21 %. Pour la **volaille**, la valeur de la production progresse, grâce à une augmentation des prix et à une conjoncture favorable pour le poulet. Après deux années de hausse, la valeur de la **production porcine** recule, suite à une baisse des abattages de porcs charcutiers.

La conjoncture s'améliore progressivement en 2013 pour le **secteur laitier**. La valeur de la production dépasse de 9 % celle de 2012, grâce au prix du lait qui gagne 8 %. Cette évolution suit celle des prix des produits laitiers sur le marché mondial, qui atteignent leur plus haut niveau historique, du fait notamment de la sécheresse en Nouvelle-Zélande. La valeur de la production s'accroît également pour les **gros bovins** (+ 3,2 %), malgré un volume un peu inférieur à celui de 2012, dû au repli des abattages de vaches laitières. Les prix augmentent en effet, la faiblesse de l'offre en France et en Europe tirant les cours vers le haut.

(suite page suivante)

Pour en savoir plus

- Agreste Primeur - Juillet 2014 - n° 314 - « Un résultat moyen en baisse et des évolutions contrastées selon les régions ».
- Agreste Bretagne - Novembre 2014 - n° 7 - 4 - pages - « Comptes provisoires 2013 de l'agriculture en Bretagne : baisse du revenu agricole breton »

Définitions

Deux systèmes existent en matière de comptes régionaux agricoles : les comptes macro-économiques traditionnels de la branche agricole (y compris ETA et Cuma) et, depuis 2010, les comptes des exploitations professionnelles agricoles, établis par catégorie d'exploitations et basés sur le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA). Les deux systèmes sont établis par les Services Régionaux de l'Information Statistique et Économique (SRISE) et coordonnés par le Service de la Statistique et de la Prospective (SSP). Les comptes macro-économiques, obligatoires au niveau européen, décrivent la formation du revenu de la branche agricole, et permettent de mesurer la structure des productions et l'évolution des consommations intermédiaires, au sein des régions. Les comptes des exploitations professionnelles basés sur le RICA fournissent l'indicateur de revenu désormais retenu, à savoir le Résultat Courant Avant Impôts (RCAI) par actif non salarié. Le nouveau système détaille les résultats annuels des exploitations agricoles professionnelles selon les principales orientations de production. Ils mesurent l'impact annuel de la conjoncture sur le résultat d'exploitation de l'activité agricole.

Principes méthodologiques

La ressource tirée de l'activité agricole est mesurée au moment de la production, et non pas au moment de la livraison. La valeur des productions intraconsommées par la branche est prise en compte. Mais elle n'influe pas sur la valeur ajoutée car elle est reprise en consommations intermédiaires. Dans les comptes de la branche agricole, les subventions sont enregistrées l'année au titre de laquelle elles sont dues, et non l'année où elles sont versées. Le RICA suit cette règle de manière moins stricte.

Revenus agricoles

Comptes

Les comptes de la branche agricole entre 2012 (semi-définitif) et 2013 (prov.)

Unité : <i>indice de valeur</i>	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
Total produits végétaux bruts et transformés *	91,5	94,8	91,6	91,3	92,5	92,5
Céréales	81,3	89,3	79,2	76,5	81,2	77,3
Fourrages	104,2	104,7	104,0	105,2	104,5	103,6
Légumes frais	92,3	89,8	91,7	100,6	92,2	95,8
Pommes de terre	96,6	100,9	94,1	92,8	98,4	100,6
Total produits animaux bruts et transformés *	97,6	101,2	104,4	100,7	100,6	102,4
Gros bovins	101,5	101,0	106,2	103,1	103,2	103,1
Veaux	99,2	93,3	92,8	95,7	95,1	97,5
Porcins	98,6	100,6	97,3	100,0	99,3	99,8
Volailles	105,0	105,0	105,0	105,0	105,0	105,2
Œufs	78,7	78,7	78,7	78,7	78,7	81,1
Lait de vache	108,0	107,4	112,3	107,6	109,1	106,8
Total production au prix de base*	96,6	99,5	100,6	98,6	98,7	96,5

Source : Agreste, Draaf Bretagne, comptes régionaux de l'agriculture

* La production est valorisée au prix de base, c'est-à-dire y compris les subventions sur les produits

9

Résultat courant avant impôt par actif non salarié - RCA/Utans

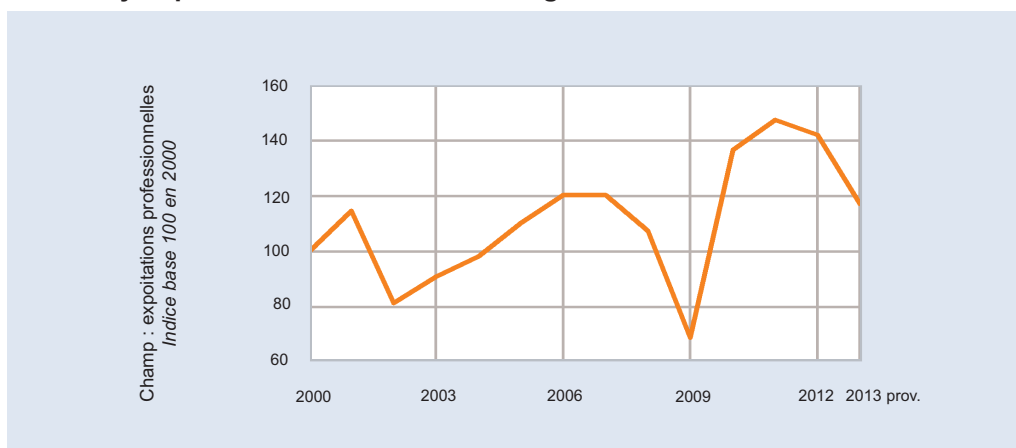
Évolution en termes réels en % : hors effet général des prix (+ 0,8 % entre 2012 et 2013)

	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métro.
RCA/Utans (en milliers d'euros 2013)						
2013 provisoire	28,1	29,9	27,2	25,0	28,1	28,9
2012	35,0	36,8	30,9	30,6	34,0	35,7
« 2013 »	32,9	34,8	30,4	29,4	32,5	33,3
Évolution (en % annuel)						
2013 (p) / 2012	- 19,7	- 18,7	- 12,1	- 18,3	- 17,5	- 19,1
« 2013 » / « 2010 »	8,7	8,0	10,3	8,6	9,1	11,1
« 2013 » / « 2000 »	3,6	3,1	3,1	3,2	3,3	1,5

Source : Agreste, Draaf Bretagne, comptes régionaux de l'agriculture

« 2013 » : moyenne triennale des revenus 2011 à 2013 ; « 2010 » : idem sur les années 2008 à 2010.

RCAI moyen par actif non salarié en Bretagne



Source : Agreste, Draaf Bretagne, comptes régionaux de l'agriculture

Revenus agricoles

Comptes

Présentation *(suite de la page précédente)*

Pour les **veaux**, avec des prix à peu près stables, la valeur de la production recule de 4,9 % en 2013 sous l'effet d'une baisse des volumes. Le bilan de campagne des **légumes frais** est globalement négatif. La valeur de la production perd 7,8 % sur celle de 2012, en raison d'une baisse des prix des principaux légumes (tomates, choux-fleurs, échalotes). La valeur des **productions céréalières** fléchit, malgré un accroissement des volumes. Après avoir atteint un pic lors de la campagne précédente, les cours céréaliers reculent, en raison des perspectives d'offre mondiale abondante en début de campagne. En Bretagne, le repli du prix de base des céréales varie entre - 19 % pour le blé tendre et - 27 % pour le maïs grain.

Le **coût des consommations intermédiaires** s'accroît encore en 2013 (+ 1,7 %). Si l'augmentation est moins forte que celle des deux années précédentes (+ 9 % chaque année), le niveau atteint est maximal. Les cours des céréales diminuent, mais la répercussion est lente sur le prix des aliments achetés : celui-ci gagne encore 3,2 % en moyenne annuelle, en raison d'un accroissement au premier semestre. En Bretagne, 47 % de la valeur des consommations intermédiaires correspond au coût des achats d'aliments pour animaux. La progression de la valeur des engrais et amendements (+ 8,6 %), surtout liée aux volumes, et celle des semences (+ 4,9 %), surtout liée aux prix, contribuent également à augmenter les charges. La diminution des cours des produits pétroliers (- 3,5 %), permet au contraire de les réduire.

Au final, le revenu agricole diminue dans les quatre **départements bretons**. Le recul est moins important en Ille-et-Vilaine, grâce à une conjoncture laitière satisfaisante. Dans les autres départements, plus impactés par la crise de l'œuf et les difficultés porcines, l'ampleur de la baisse est assez comparable.

Pour en savoir plus

- www.agreste.agriculture.gouv.fr - Thématiques Revenu agricole.

- Agreste Bretagne - Novembre 2014 - n°7 - 4 - pages - « Comptes provisoires 2013 de l'agriculture en Bretagne : baisse du revenu agricole breton ».

Définitions

Principaux indicateurs de revenu

- Au niveau des exploitations professionnelles agricoles

Le **Résultat Courant Avant Impôts (RCAI)**, traditionnellement utilisé dans le Rica, est l'indicateur de revenu retenu depuis 2010 dans le nouveau système d'information sur les revenus. **Il porte uniquement sur les exploitations agricoles dites professionnelles, ou moyennes et grandes**, c'est-à-dire ayant une production brute standard d'au moins 25 000 €. Il est calculé ainsi :

Production de l'exercice - consommations intermédiaires, loyers et primes d'assurances + subventions et indemnités d'assurances pour pertes de production - impôts, taxes - charges de personnel - dotations aux amortissements - charges financières (+ produits financiers). Les résultats sont exprimés en moyenne par actif non salarié.

- Au niveau de la branche agricole

Le **résultat agricole** désigne la valeur ajoutée nette au coût des facteurs de la branche agricole, c'est-à-dire la somme des revenus du capital et du travail dégagés par l'activité agricole :

Production au prix de base - consommations intermédiaires + subventions d'exploitation - impôts liés à la production - consommation de capital fixe.

Le **revenu net d'entreprise agricole** désigne le solde final du compte macro-économique de l'agriculture. Il est déduit du résultat agricole en retranchant les charges salariales, les charges locatives et les charges d'intérêts.

Le **revenu brut d'entreprise agricole** correspond au revenu d'entreprise agricole sans en déduire la consommation de capital fixe. Il est utilisé chaque année pour le calcul de l'indice des fermages.

Revenus agricoles

Comptes

Principaux postes du compte production de la branche agriculture en 2013

Compte provisoire 2013 - Base 2010 - Optique production

Unité : million d'euros	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	France métr.
Céréales	183	137	174	139	633	10 999
Plantes fourragères	178	151	210	145	684	5 872
Légumes frais	113	238	56	81	487	2 651
Pommes de terre	16	76	6	23	120	1 917
Autres produits végétaux	31	42	55	26	154	19 670
Total produits végétaux	520	643	501	414	2 078	41 110
<i>dont subventions sur les produits végétaux</i>	<i>0,3</i>	<i>0,1</i>	<i>0,2</i>	<i>0,2</i>	<i>0,7</i>	<i>60,7</i>
Gros bovins	138	120	176	105	539	7 534
Veaux	62	44	79	42	227	1 115
Porcins	581	608	274	304	1 767	3 103
Volailles	258	288	122	340	1 007	3 604
Œufs	321	91	42	137	591	1 369
Lait de vache	470	410	574	391	1 845	8 763
Autres produits animaux	21	16	29	32	99	2 366
Total produits animaux*	1 851	1 577	1 297	1 351	6 075	27 854
<i>dont subventions sur les produits animaux</i>	<i>5,3</i>	<i>5,0</i>	<i>4,8</i>	<i>3,6</i>	<i>18,7</i>	<i>758,9</i>
Travaux agricoles et autres services	190	167	138	151	645	4 259
Total production au prix de base (y compris les subventions sur les produits)	2 560	2 387	1 935	1 916	8 798	73 222

Source : Agreste, Draaf Bretagne, comptes régionaux de l'agriculture

* la production est valorisée au prix de base, c'est à dire y compris les subventions sur les produits

9

Principaux postes du compte de la branche agriculture

Compte provisoire 2013 (p) et compte semi-définitif 2012 (sd) - Base 2010* - Optique production

Unité : million d'euros	Bretagne		France métropolitaine	
	2013 p	2012 sd	2013 p	2012 sd
Total production au prix de base** (y compris les subventions sur les produits)	8 798	8 918	73 222	75 843
Engrais	237	218	4 720	4 359
Produits de protection des cultures	133	131	2 946	2 902
Aliments pour animaux achetés	4 068	3 967	17 756	17 116
Autres consommations intermédiaires	2 275	2 251	22 479	22 161
Consommations intermédiaires	6 712	6 568	47 901	46 537
Valeur ajoutée brute	2 086	2 350	25 321	29 306
Autres subventions d'exploitation	532	544	8 044	8 364
Impôts fonciers et autres impôts	95	99	1 427	1 418
Valeur ajoutée brute au coût des facteurs	2 524	2 805	31 937	36 114
Consommation de capital fixe	986	1 121	10 826	10 978
Résultat agricole	1 538	1 684	21 111	25 136
Salaires et cotisations sociales	463	468	6 688	6 669
Intérêts	178	209	1 517	1 804
Charges locatives nettes	116	120	2 383	2 422
Revenu net d'entreprise agricole	781	888	10 524	14 241

Source : Agreste, Draaf Bretagne, comptes régionaux de l'agriculture

* précédemment calculée en base 2000, la dernière campagne des compte (2011 définitifs, 2012 semi-définitifs et 2013 provisoires) a été établie en base 2010. Elle prend en compte les résultats de la statistique agricole annuelle calée sur le recensement agricole 2010.

** la production est valorisée au prix de base, c'est à dire y compris les subventions sur les productions

Revenus agricoles

Rica

Présentation

En 2012, le Résultat Courant Avant Impôt (RCAI) diminue pour une majorité des moyennes et grandes exploitations en Bretagne et s'élève en moyenne à 53 800 €. Il reste supérieur à la moyenne sur les cinq dernières années avec un résultat courant de 42 200 €. Les revenus des principales productions baissent, notamment les exploitations en lait, polyculture-élevage et production de volailles. Seuls les revenus des exploitations porcines et des légumiers de plein champ progressent. La Bretagne se classe au 11^e rang national. Le RCAI des exploitations porcines s'établit en moyenne à 69 500 €, en hausse de 26 % (66 800 € France entière). Les exploitations bénéficient d'une bonne conjoncture pour l'écoulement de leur production et le prix de vente moyen du porc charcutier a gagné 11 % sur un an. Les exploitations en volailles de chair dégagent un RCAI moyen de 47 850 €, en recul de 15 % (50 800 € France entière). La production de l'exercice à 264 000 € en recul sur un an, n'a pas permis d'amortir la hausse des charges d'exploitations. Pour les exploitations laitières, le RCAI s'établit en moyenne à 49 000 € (40 100 € France entière), en retrait de 22 % sur un an. La hausse des charges d'exploitations et la baisse du prix du lait n'ont pas permis de maintenir le revenu. Les exploitations spécialisées en cultures générales, principalement celles en légumes en Bretagne, dégagent un revenu de 42 800 € en progression de 10 % sur un an. Une conjoncture plus favorable des marchés a entraîné une hausse des prix moyens à la production, notamment pour les choux-fleurs (+ 25 %), les poireaux (+ 22 %) et l'artichaut (+ 5 %). Le résultat des exploitations en polyculture-polyélevage s'élève à 65 000 € (- 10 % sur 2011). Il reste cependant supérieur de près de 12 000 € à la moyenne sur les cinq dernières années (53 100 €).

Pour en savoir plus

« Les comptes prévisionnels de l'agriculture française pour 2013 ».

- Agreste Bretagne - Mai 2014 - n°4 - 4-pages -
« Résultats 2012 du Réseau d'Information Comptable Agricole - La dispersion du revenu des exploitations s'amplifie ».

Définitions

Le Réseau d'Information Comptable Agricole (RICA) est une opération communautaire de recueil d'informations comptables auprès de 82 000 exploitations agricoles de l'Union européenne à 27. En France métropolitaine, l'échantillon regroupe 7 318 exploitations et en Bretagne 480. Le champ couvert correspond aux exploitations moyennes et grandes, c'est-à-dire celles appartenant au secteur professionnel et qui dégagent au moins 25 000 euros de Production Brute Standard (PBS).

Production nette des achats d'animaux

Somme des ventes, variations de stocks, auto-consommation et production immobilisée diminuée des achats d'animaux.

Résultat courant avant impôts =

résultat d'exploitation + produits financiers – charges financières

Revenu disponible =

résultat courant avant impôts – charges sociales de l'exploitant + amortissement – remboursement du capital à long ou moyen terme.

Nouveautés depuis le RICA 2010

Les résultats de l'exercice Rica sont présentés pour la première fois selon la nouvelle typologie des exploitations. Les univers de référence des principales Otx sont actualisés par la prise en compte des résultats du recensement agricole 2010. Enfin, l'abandon de la réévaluation des actifs immobilisés impactent les résultats des soldes intermédiaires.

- Agreste Les Dossiers - Janvier 2014 - n°19 -

Revenus agricoles

Rica

Résultats du Rica 2012 par principale orientation de production en Bretagne

Unité: millier d'euros	Cultures générales	Bovins Lait	Porcins	Volailles de chair	Polyélevage Polyculture
Nombre d'exploitations représentées	1 273	9 323	3 596	2 020	2 268
Caractéristiques physiques					
Superficie Agricole Utilisée en ha <i>dont SAU en fermage</i>	40,74 35,25	78,45 69,19	61,32 54,35	39,13 32,11	89,02 82,04
Vaches laitières	ε	58	ε	13	40,40
Truies	ε	ε	184	ε	ε
Porcs à l'engrais	ε	ε	1 213	30	162
Volailles	ε	ε	ε	70 056	1 812
Nombre d'UTA	2,39	1,94	2,22	1,44	2,12
Nombre d'Utans	1,33	1,80	1,49	1,29	1,75
Financement et éléments du bilan					
Fonds de roulement net	43,7	92,2	108,5	49,5	105,6
Autofinancement	30,3	38,9	61,5	27,1	58,3
Actif immobilisé	127,3	286,4	361,4	180,5	345,8
<i>dont capital d'exploitation</i>	90,1	252,2	311,3	153,6	303,7
Actif circulant	72,7	132,1	232,6	88,6	156,0
<i>dont stocks</i>	19,5	81,6	192,6	37,1	92,0
Capitaux propres	115,3	233,6	221,2	136,2	261,8
Endettement total	85,8	187,4	375,8	134,5	242,4
Soldes intermédiaires de gestion					
Production Nette des Achats d'Animaux	176,1	205,1	626,1	264,4	264,4
+ rabais remises ristournes obtenus	0,0	0,1	0,0	0,0	0,0
- approvisionnements	46,3	70,2	382,6	127,8	127,8
- autres charges externes	37,3	60,9	108,8	59,3	59,3
= Valeur ajoutée hors fermage	92,5	74,1	134,7	77,3	77,3
+ remboursement forfaitaire de TVA	0	0	0	0	0
+ subvent. d'exploit. indemn. d'assurance	10,9	29,8	18,7	12,8	34,5
- loyers et fermages	7,5	10,5	9,4	6,2	12,5
- impôts et taxes	1,3	1,4	2,9	1,4	1,9
- charges de personnel	25,2	2,7	19,1	2,6	7,5
= Excédent brut d'exploitation	69,5	89,1	121,9	79,9	115,7
+ transfert de charges produits de gestion	0,1	0,3	0,6	0,1	0,4
- amortissements	23,8	34,0	41,3	27,8	43,2
= Résultat d'exploitation	45,8	55,4	81,3	52,2	72,9
+ produits financiers	0,2	0,5	0,8	0,3	0,8
- charges financières	3,2	6,9	12,5	4,7	8,7
= Résultat courant avant impôts	42,8	49,0	69,5	47,9	65,0
Par unité de travail non salarié					
- Résultat courant avant impôts (RCAI)	33,3	26,7	46,5	36,7	36,1
- Revenu disponible avant impôts	30,4	23,2	32,0	29,8	28,6

ε : nombre d'animaux inférieur à 10

Source : Agreste, Draaf Bretagne, réseau d'information comptable agricole

9

Revenus agricoles

Fiscalité

Définitions

Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) : les exploitants agricoles entrent dans le champ d'application de la TVA, avec plusieurs régimes possibles :

- **le régime du remboursement forfaitaire :** à défaut d'assujettissement obligatoire ou par option à la TVA, les exploitants agricoles sont placés de plein droit sous le régime du remboursement forfaitaire. Chaque année, les services du Trésor leur versent un montant qui compense, de façon forfaitaire, la charge de TVA supportée lors de la consommation de biens et de services nécessaires à l'activité agricole ;

- **l'assujettissement à la TVA :** il peut être obligatoire ou sur option. Il s'applique selon le régime simplifié de l'agriculture pour les exploitations dont les recettes annuelles dépassent 46 000 €. Sur certaines activités relevant plutôt d'une activité industrielle ou commerciale, le régime général de la TVA est appliqué.

Bénéfices Agricoles : il s'agit des bénéfices procurés par une exploitation agricole voire d'activités annexes. Ils sont imposés d'après plusieurs régimes : le régime du forfait, le régime du bénéfice agricole réel (normal ou simplifié) ou le régime transitoire.

Régime du forfait : régime d'imposition appliqué aux exploitants agricoles dont les recettes n'excèdent pas 76 300 €. Ce régime ne comporte pas d'obligations comptables mais seulement déclaratives.

Bénéfice forfaitaire d'une exploitation

- Pour chaque nature de culture ou d'exploitation, les commissions départementales des

impôts déterminent un bénéfice moyen unitaire, généralement à l'hectare.

- À l'échelon communal, chaque exploitation de polyculture est classée par l'administration, avec le concours de la commission communale, dans l'une des catégories fixées par la commission départementale.

- Le bénéfice imposable de l'exploitant est obtenu en multipliant le bénéfice forfaitaire moyen à l'hectare par la superficie de l'exploitation. Si l'exploitant est propriétaire, le revenu net cadastral des terres qu'il exploite et dont il est propriétaire vient s'y ajouter.

Bénéfice agricole réel : le régime de détermination des bénéfices agricoles est mis en place en 1972 selon le modèle des Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC) mais avec des modalités spécifiques tenant compte des particularités de la production agricole. Depuis 1984, il existe trois régimes d'imposition selon le montant des recettes annuelles de l'exploitant. Ce montant représente la moyenne des recettes sur deux années consécutives.

- **Le régime réel normal** obligatoire pour les exploitants dont les recettes dépassent 350 000 € ou sur option, à la demande de l'exploitant. La tenue d'une comptabilité répondant aux normes du Code général des impôts est obligatoire.

- **Le régime réel simplifié** pour les exploitants dont les recettes sont comprises entre 76 300 € et 350 000 €. Les obligations comptables y sont allégées.

Pour en savoir plus

Code général des Impôts

Revenus agricoles

Fiscalité

Fiscalité des agriculteurs en 2012

Unité : nombre	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan	Bretagne	Bretagne 2010
TVA						
Agriculteurs assujettis à la TVA	7 896	8 211	9 592	8 285	33 984	34 296
Agriculteurs bénéficiant du remboursement forfaitaire	2 203	232	510	326	3 271	2 309
Bénéfices agricoles						
Agriculteurs soumis au régime						
- du bénéfice réel normal	2 543	2 839	2 066	2 210	9 658	9 836
- du bénéfice simplifié	5 353	3 706	5 168	4 159	18 386	18 280
Impôt sur le revenu						
Agriculteurs imposés à l'impôt sur le revenu						
- au forfait	1 370	1 254	1 367	1 360	5 351	5 742
- au réel	8 599	7 407	5 502	7 121	28 629	27 851

Source : directions départementales des finances publiques de Bretagne

9

Éléments retenus pour le calcul des bénéfices agricoles forfaitaires de l'exploitant fermier

Catégories d'exploitations selon le revenu cadastral moyen, au titre de l'année 2012

Unité : €/ha	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan
Catégories				
1	> 32,01	> 38	> 39,94	> 29,35
2	29,27 à 32,01	33 à 38	36,13 à 39,94	26,22 à 29,35
3	24,09 à 29,27	30 à 33	32,01 à 36,13	23,99 à 26,22
4	20,12 à 24,09	26 à 30	24,69 à 32,01	21,76 à 23,99
5	< 20,12	< 26	< 24,69	< 21,76

Source : directions départementales des finances publiques de Bretagne

Bénéfices forfaitaires selon la catégorie d'exploitation, au titre de l'année 2012

Unité : €/ha	Côtes-d'Armor	Finistère	Ille-et-Vilaine	Morbihan
Catégories				
1	496,6	534,8	549,9	487,5
2	439,3	420,2	486,5	412,5
3	382,0	382,0	423,0	375,0
4	324,7	343,8	359,6	337,5
5	267,4	248,3	275,0	300,0

Source : directions départementales des finances publiques de Bretagne

Exemple de lecture des deux tableaux précédents :

Les exploitations dont le revenu cadastral moyen est supérieur à 32,01 € dans les Côtes-d'Armor appartiennent à la catégorie 1.

Pour cette catégorie d'exploitations, le bénéfice forfaitaire est fixé à 496,6 € par ha.